



Marseille, le 11 juin 2010

## INVITATION PRESSE

JOUER COLLECTIF POUR LA DYNAMISATION DU TERRITOIRE

### **Lancement de l'association « Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée »**

**– LEHV –**

**LEHV et la CCIMP,**

**partenaires pour développer la dynamique économique de la zone d'activités**

**Mardi 15 juin 2010, à partir de 8h45 au Golf de la Salette, Marseille 11<sup>e</sup>**

***A l'occasion du lancement de l'association LEHV, la CCI Marseille Provence signera, le mardi 15 juin 2010 à Marseille – Golf de la Salette, 65 impasse Vaudrans - une convention de partenariat avec l'Association Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée (LEHV), dans le cadre de sa mission d'appui à la structuration et à la dynamisation d'entreprises de zones d'activités.***

Claude Robert, *Président de LEHV*, et Franck Recoing, *vice-président de la CCI Marseille Provence*, signeront cette convention de partenariat en présence de Jacques Rocca-Serra, *Président de la Maison de l'Emploi de Marseille, Adjoint au Maire de Marseille délégué à l'emploi*, et de Valérie Boyer, *Députée des Bouches-du-Rhône, Adjointe au Maire de Marseille, Déléguée au Grand Projet de Ville, aux projets de Rénovation Urbaine et au Contrat Urbain de Cohésion Sociale*.

Une enquête réalisée en 2009 par la CCI Marseille Provence et financée par la Maison de l'Emploi de Marseille, intitulée « Attentes et préoccupations d'entreprises », a permis de faire émerger l'opportunité de créer une association de zones. Créée en décembre 2009, l'association LEHV vise notamment à fédérer les entreprises situées dans la Vallée de l'Huveaune\*. Elle a pour objectifs de favoriser le développement du tissu économique de son territoire d'intervention et l'amélioration du cadre de vie de ces zones pour ses occupants. A cet effet, elle met en œuvre des actions d'animation et de promotion et développe des opérations spécifiques.

*\* Zones d'Activité : la Capelette Ferrié, Pont de Vivaux, St Marcel, la Valbarelle, St Jean du Désert, la Parette, les Caillols, la Pomme, Master Park, la Valentine*

A travers la signature de cette convention, la CCIMP et l'association LEHV décident d'agir en commun afin de :

- Favoriser la mise en réseau des entreprises de la zone d'activités,
- Développer des services et des actions au bénéfice des occupants et des utilisateurs de la zone d'activités,
- Contribuer à la notoriété et au développement de la zone d'activités,
- Favoriser le développement de l'activité des entreprises de la zone d'activités,
- Améliorer la prise en compte des besoins de la zone d'activités et la qualité des interventions publiques et privées sur ce type de territoire.

**Cette nouvelle collaboration vient confirmer la volonté de la CCI Marseille Provence de soutenir les associations d'entreprises des zones d'activités du territoire.**